



# DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

<b>Commission</b>	<b>Section SENIORS et VÉTÉRANS</b>	
<b>Saison 2023-2024</b>	Date : Jeudi 18 Avril 2024 – Séance ouverte à 20 heures	PV n° 16
<b>Présents :</b>	MM. Claude BARRÉ, Alain CAILLET, Yoann FOUASSIER, Jean-Paul NOUVEL, Pascal PERRET et Nicolas POTTIER.	

### 1. Adoption PV

Le PV n° 15 de la réunion du mercredi 3 avril 2024 est adopté.

### 2. Article 37

Dossiers transmis par la Commission Départementale de Discipline

La Commission :

Constate que l'équipe de **LAVAL OUTRE MER** – Championnat Seniors – D3 Groupe F a atteint le total de 24 Pénalités au 4 avril 2024.

En conséquence, les voies de recours étant échues, et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Seniors de la LFPL., la commission décide **du retrait de 1 point au classement** de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

La Commission :

Constate que l'équipe de **NUILLÉ SPORTS 1** – Championnat Seniors – D2 Groupe B a atteint le total de 16 Pénalités au 11 avril 2024.

En conséquence, les voies de recours étant échues, et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Seniors de la LFPL., la commission décide **du retrait de 1 point au classement** de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

### 3. Dossiers transmis par la Commission Départementale Règlementaire et Contentieux

Dossier n°44 du 25/02/2024. La CDOC prend connaissance du PV du 04/04/24 de la CDRC et valide le match perdu par pénalité à LAVAL FA 2 – valide la victoire à ES BONCHAMP 4 (ES BONCHAMP 4 : 3 points, LAVAL FA 2 : -1 point – Score 3 à 0).

Dossier n°48 du 10/03/2024. La CDOC prend connaissance du PV du 04/04/24 de la CDRC et valide le match perdu par pénalité à l'AS ST BRICE 1 – donne la victoire à SC ANJOU 2 (SC ANJOU 2 : 3 points, AS ST BRICE 1 : - 4 points – Score 3 à 0).

Dossier n°50 du 10/03/2024. La CDOC prend connaissance du PV du 04/04/24 de la CDRC et valide le match perdu par pénalité au CA VOUTRÉ 1 – donne la victoire à US PAYS DE JUHEL 2 (US PAYS DE JUHEL 2 : 3 points, CA VOUTRÉ 1 : - 4 points – Score 3 à 0).

Dossier n°53 du 01/04/2024. La CDOC prend connaissance du PV du 04/04/24 de la CDRC et valide le match perdu par forfait à LAVAL OUTREMER 1 – valide la victoire à LA GRAVELLE FCBG 1 (LA GRAVELLE FCBG 1 : 3 points, LAVAL OUTREMER 1 : - 1 point – Score 3 à 0).

Dossier n°54 du 24/03/2024. La CDOC prend connaissance du PV du 04/04/24 de la CDRC et valide le match perdu par pénalité RUILLE LOIRON FC 2 – confirme la victoire à l'ENT. AHUILLE MONTIGNE 2 (Ent AHUILLE MONTIGNE 2 : 3 points, RUILLE LOIRON FC2 : - 1 point – Score 3 à 0).

Dossier n°56 du 24/03/2024. La CDOC prend connaissance du PV du 04/04/24 de la CDRC et valide le match perdu par pénalité à MONTIGNE ASL 1 – confirme la victoire à l'AS BALLEE 1 (AS BALLEE 1 : 3 points, MONTIGNE ASL: - 1 point – Score 3 à 0).

## 6. Point sur le Championnat

Ordonnancement des matches non joués.

## 7. Divers

. Mail de l'AS Argenton notre Dame. Pris note. Décide de repositionner la rencontre de D4 C SC ANJOU 3 / AS ARGENTON 1 du 07/04/2024 le 28/04/2024 ;

\* \* \* \* \*

La prochaine réunion aura le jeudi 18 avril 2024 à 20 heures.

\* \* \* \* \*

**Le Président de la commission**

**Pascal PERRET**

